



**A.M.I.S.S.B.**

Assistantes Maternelles Indépendantes  
Saint-Séb'Boulevard

## Règlement du vide grenier 21 Juin 2020

1 – **Les informations** pour les inscriptions préalables se trouvent sur le site internet de l'AMISSB :  
<https://amissb.fr/>

**Contact uniquement Mail :** [amissb44230videgrenier@gmail.com](mailto:amissb44230videgrenier@gmail.com)

Le nombre de places est limité à 250.

2 – **La demande d'inscription complète** doit être envoyée à :

MICHENAUD Isabelle

Amissb Vide Grenier 2020

108 rue du Douet, 44230 St Sébastien sur Loire

**accompagnée des documents suivants obligatoires :**

- Une **déclaration préalable de vente au déballage** (formulaire ci-dessous en page 2)
- Une photocopie (**recto-verso**) d'une **pièce d'identité valide**.
- Une photocopie de **la carte grise du véhicule** présent au vide-grenier
- Une **enveloppe timbrée** au tarif en vigueur, au nom et adresse de l'exposant (pour envoi en retour d'un coupon de votre emplacement). *Pas d'enveloppe timbrée, pas de place.*
- Un **chèque 15€** à l'ordre de **l'AMISSB** pour règlement du droit de place.
- Votre **adresse mail**, pour faciliter les courriers et être prévenu de la date du vide grenier 2021.

### **Tous les documents sont obligatoires pour l'inscription.**

Ils ne seront pas conservés après le vide grenier (destruction par broyage et brûlés).

3 – **Les véhicules des exposants** ne pourront pas être présents sur l'emplacement, mais stationnés sur un parking à proximité et prévu à cet effet. Durant les heures d'ouverture au public les véhicules ne pourront pas circuler sur le site pour des raisons de sécurité piétonne.

4 – **Les emplacements** seront attribués au fur et à mesure de la réception des inscriptions. Un emplacement correspond à une place de stationnement du parking (**2,5m x 4,5m ≈ 11m<sup>2</sup>**). Il n'est fourni aucune table, chaise ou autre matériel sur votre stand.

5 – **Les organisateurs** se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant troublant l'ordre du vide-grenier ou ne respectant pas la place mise à sa disposition. Aucune indemnisation d'aucune sorte ne pourra être réclamée en cas de refus ou d'expulsion.

6 – **Les objets exposés** demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. En cas de perte, vol, casse ou autre détérioration, l'AMISSB décline toute responsabilité.

7 – Lors de votre départ vous êtes prié de **ne laisser aucun objet non vendu sur le site et merci de ramener vos déchets, cartons etc...**

8 – **Il est interdit** d'ajouter des tables, ou autres supports, en dehors des emplacements d'exposition prévus. L'association ne fournit ni table, ni chaise, ni aucun support pour l'exposition.

9 – **Sont interdits à la vente : les objets neufs, les armes à feu en état de fonctionnement, les armes blanches, les produits alimentaires, les animaux, les bouteilles de gaz et les copies de CD et DVD.**

10 – **En cas d'annulation de la manifestation** par l'AMISSB, les sommes versées seront restituées et sans que l'exposant puisse exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.

11 – **Les animaux** sont admis mais tenus en laisse.

12 – **Ouverture du site d'exposition aux vendeurs de 7h00 à 8h00 et départ du site uniquement à partir de 17h30 (pour le respect et la sécurité des piétons)**

Ouverture au public de 8 h à 18 h 00.

Bonne journée



**A.M.I.S.S.B.**

Assistantes Maternelles Indépendantes  
Saint-Séb'Boulevard

## DECLARATION PREALABLE DE VENTE AU DEBALLAGE

### A remplir par le déclarant :

**Nom** :(copie pièce d'identité)..... **Prénom** : .....  
**Adresse** : .....  
**Code Postal** : .....  
**Localité** : .....  
**Téléphone portable** : .....  
**Adresse mail** : .....@.....

**Adresse détaillée du lieu de vente** : *Parking Couvert Auchan 2 Rue Pierre Mendès France  
à Saint Sébastien sur Loire*

**Marchandises vendues** : *Occasion*

**Date de début de la vente** : *Dimanche 21 Juin 2020*

**Date de fin de la vente** : *Dimanche 21 Juin 2020*

**Durée de la vente** (en jours) : *1*

**Nombre d'emplacement à 15€ d'environ 2.5m x 4.5m (dimension 1 place de parking)** : .....

### Engagement du déclarant :

**Je soussigné, auteur de la présente déclaration** (nom, prénom).....  
certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions  
prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du Code de Commerce.

**De même, je certifie avoir pris connaissance du règlement de ce vide grenier et je m'engage à le  
respecter.**

**J'atteste sur l'honneur**, si je suis un particulier, de ma non-participation à plus de 2 manifestations  
de même nature au cours de l'année civile. Je suis informé que l'organisateur, tiendra un registre  
permettant l'identification des vendeurs par l'administrateur (arrêt ministériel du 15 mai 2009).

**Date** :

**Signature** :

*Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines  
d'amende et d'emprisonnement prévues par l'article 441-1 du Code Pénal.*

*Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans déclaration préalable ou en méconnaissance de cette  
déclaration est puni d'une amende de 15.000 Euros (Article L. 310-5 du Code de Commerce)*

### Cadre réservé à l'administration :

**Date d'enregistrement** : .....

**N° d'emplacement** : .....

**Mode de paiement** : .....